

# Le Département met 13,5 millions dans ses forêts

La commission permanente du Département s'est réunie hier à Bérouve pour discuter de la valorisation de son patrimoine naturel. Une enveloppe annuelle de 13,5 millions d'euros a été votée pour financer l'entretien, l'accueil du public, la rénovation des gîtes et les chantiers d'insertion sur le domaine forestier.

Il y avait comme un air de colonie de vacances à cette réunion d'élus. Sous l'œil intrigué de touristes allemands, les conseillers généraux se sont attablés pendant une heure et demie hier matin au gîte de Bérouve, le temps de tenir une commission permanente consacrée à la gestion du patrimoine forestier.

A l'unanimité, une enveloppe globale de 13,5 millions d'euros a été votée pour 2010. Elle comprend 7 millions d'euros pour l'entretien, la valorisation économique et écologique, et l'aménagement des forêts, 1,5 million pour l'accueil du public et la rénovation des gîtes et 5 millions pour le financement des chantiers d'insertion.

Nassimah Dindar a également profité de son excursion au grand air pour planter un pied de tamarin à proximité du gîte et dévoiler une plaque célébrant l'ouverture prochaine du premier sentier accessible aux handicapés. Avant d'aller, dans une atmosphère décontractée, visiter deux chantiers de l'ONF, l'un de lutte contre les pestes végétales, l'autre de régénération du tamarin.

Cette matinée champêtre avait plusieurs objectifs. Le premier était de rappeler que le Département possède un domaine forestier de 96 000 hectares, soit 40% de la surface de l'île et 80% du périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'hu-



Nassimah Dindar et la commission permanente du Département s'étaient délocalisées hier à Bérouve. (Photos Raymond Wae Tion)

manité, un vaste territoire fréquenté chaque année par près de 3 millions de visiteurs.

« Le label décerné par l'Unesco est une reconnaissance du travail historique fait par la collectivité », a estimé Hervé Houin, le directeur régional de l'ONF, opérateur du conseil général pour la gestion de son domaine forestier.

« Chaque Réunionnais doit être conscient que si nous ne

faisons pas le nécessaire pour protéger et mettre en valeur notre patrimoine, ce label peut nous être retiré », a ajouté Nassimah Dindar.

## Projets de parcours dans les arbres et d'«éco-lodges»

Le deuxième objectif était de montrer que l'inscription à l'Unesco ne signifie pas que les Hauts vont être mis sous cloche, comme le redoutent nombre de Réunionnais. Dans l'enveloppe votée par la commission permanente, 1,5 million d'euros est en effet dévolu au programme d'aménagement et d'équipement touristique des forêts. L'objectif est d'aménager de nouveaux parkings, des aires de pique-nique, de camping, de proposer des circuits de randonnée accompagnés... Des sites de parcours dans les arbres, portés par des investisseurs privés, pourraient égale-

ment être soutenus par la collectivité, tout des projets d'«éco-lodges».

Le Département, enfin, souhaitait mettre l'accent sur la dimension «sociétale» de son travail sur les espaces naturels, comme l'a affirmé le vice-président Eric Fruteau. De nombreux chantiers sont en effet confiés au GCEIP, une structure d'insertion qui a, depuis 2006, proposé des contrats aidés à 2 000 personnes. « Pour 2010, nous pensons atteindre les 630 bénéficiaires. C'est d'autant plus important que c'est un des dispositifs qui présentent le meilleur taux d'accès à un CDD de plus de six mois », a souligné Eric Fruteau.

La commission permanente du Département devrait à nouveau se décentraliser début octobre, cette fois à Saint-André, pour évoquer cette fois les espaces naturels sensibles (ENS).

Edouard MARCHAL

+web

## Les onze gîtes départementaux vont être remis aux normes



Le gîte de Bérouve, comme les autres structures d'hébergement du Département, va être remis aux normes.

Pour tous les randonneurs qui trouvent les gîtes gérés par l'ONF pour le compte du Département un peu vieillots et inconfortables, c'est un motif de satisfaction.

La commission permanente du conseil général a approuvé hier le lancement d'une première tranche de travaux sur les onze gîtes situés dans la forêt départementale-domaniale, à savoir ceux de Basse-Vallée, Bérouve, Pavillon, Ilet-à-Bourse, volcan, Roche-Plate, Marla, Cayenne, Piton des Neiges, Roche-Ecrite et Rivière-des-Remparts.

Il s'agit de travaux de remise aux normes techniques, pour un montant global de 1,5 million d'euros, dont 500 000 pris

en charge par le conseil général, le reste par l'Etat et l'Europe. Les chantiers commenceront d'ici à la fin de l'année.

Et ce n'est sans doute qu'un début. Une vaste réflexion est engagée pour moderniser les gîtes du Département : transformation de dortoirs en chambres doubles avec sanitaires privés, réaménagement des couchages, aménagement de salles d'animation et de documentation... Le Département et l'ONF envisagent aussi de construire des produits éco-touristiques spécifiques à chaque gîte, notamment par l'organisation de randonnées avec accompagnateur. Ce projet d'amélioration pourrait durer jusqu'à 2014 et coûter entre 4 et 6 millions d'euros.

E.M.

## Un ruban pour la «ville-jardin»

Bras-Panon fait partie des dix collectivités françaises à obtenir, cette année, un «ruban du développement durable». Le jury national a salué «la démarche» de la commune de l'Est, en particulier l'intégration d'une «dimension sociale» dans son projet de «ville-jardin».

Daniel Gonthier est doublement heureux depuis quelques jours, lui qui est président du Parc national et maire de Bras-Panon. Après la reconnaissance de La Réunion comme monument de l'humanité par l'Unesco, voilà que sa commune reçoit un prix national.

Le jury 2010 des «rubans du développement durable» a distingué, parmi dix collectivités (communes, intercommunalités, régions), Bras-Panon pour son projet «d'image urbaine», que le maire préfère appeler «ville-jardin». Ce label est décerné pour une durée de deux ans.

Denis Cheissou, producteur de l'émission «CO2 mon amour» sur France Inter, est le président du jury pour cette huitième édition. Jean-Marie Pelt, président de l'institut européen d'écologie, en est le président d'honneur.

Les jurés ont salué «la démarche conduite par ce territoire d'outre-mer, qui au-delà de sa stratégie énergétique, intègre une dimension sociale dans son projet de ville-jardin».

### Village solaire

Daniel Gonthier, qui «associe tous les citoyens de Bras-Panon à cette récompense», rappelle que la démarche a débuté «vers 2001-2002, quand nous avons demandé aux habitants ce qu'ils souhaitaient garder de la commune existante, et ce qu'ils voulaient voir dans le futur».

La liste des réalisations ou projets est très longue. Concernant la lutte contre le réchauffement climatique, tout a commencé par l'installation de pan-

neaux solaires dans le quartier de Rivière-du-Mât-Hauts en 2007, puis sur le gymnase Moreau. Le «village solaire» avec installation de chauffe-eau solaires, en partenariat avec la Cireset et une banque qui pratique le micro-crédit social.

Un diagnostic de l'éclairage et des bâtiments communaux a été réalisé, qui a permis de consommer moins pour le même rendement.

Les réseaux d'assainissement collectif vont être mis aux normes, et un plan d'épandage des boues, en accord avec les agriculteurs, sera bientôt mis en place, pour remplacer l'enfouissement actuel.

Un écoquartier de 23 hectares, le «pôle de centralité de Rivière-des-Roches», actuellement en plein développement, permettra à ses habitants de «trouver logement, travail, et tous les équipements sur place afin de limiter les déplacements», rappelle le maire. Tous les bâtiments sont «bioclimatiques». Deux autres écoquartiers sont en projet.

Une charte de développement agricole, un projet d'irrigation et de valorisation du potentiel hydroélectrique par micro-turbines alimentées par l'énergie solaire sont en projet.

Le volet social qui a tant plu aux jurés a vu l'avènement d'un contrat urbain de cohésion sociale, d'un diagnostic social de la commune, d'une politique d'éducation au développement durable, en direction des scolaires mais aussi du grand public, avec notamment l'écofestival «Les mains vertes» et le forum du développement durable.



Après la Région Réunion en 2003, Saint-Paul en 2007, Sainte-Suzanne en 2009, Bras-Panon (ici le site de l'Eden) est la quatrième collectivité réunionnaise à obtenir ce label. (Photo d'archives)

### En bref

#### ■ Saint-Pierre Rencontres autour du contrat de professionnalisation

Afin de sensibiliser les entreprises et les associations au contrat de professionnalisation et au Cuiipro et de mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi, Agefos

PME Réunion organise le jeudi 16 septembre, à partir de 16 heures, les «Rencontres «clés en main» du contrat de professionnalisation» sur le site de Moulin-à-Café à la Ravine-des-Cabris.

Sur place des organismes de formation, Pôle emploi, l'Adi, la mission locale, les chambres consulaires... tiendront des stands, et un «job dating sera organisé de 18 h 15 à 19 h 45.